



3 0536 2002 4481 9000 2

11

The Ambassador of the United States of America  
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures

AMBASSADE DES ETATS-UNIS D'AMERIQUE

OTTAWA, le 1<sup>er</sup> septembre 1961

OTTAWA, le 1<sup>er</sup> septembre 1961

No. 52

N. 52

Sir:

MONSIEUR LE MINISTRE

Je vous prie de recevoir par la présente copie de la lettre de votre Excellence en date du 28 août 1961, exposant les modalités selon lesquelles il sera disposé des excédents déduits du Gouvernement des Etats-Unis au Canada par l'intermédiaire de la Corporation.

Il est entendu que les conditions de cet accord agréé par mon Gouvernement et les autres conditions prévues en la présente réponse constitueront l'accord conclu par nos deux Gouvernements à ce sujet. Je vous prie de vouloir bien agréer ces conditions et de vouloir bien agréer les modalités de l'accord. Je vous prie de vouloir bien agréer les modalités de l'accord et de vouloir bien agréer les modalités de l'accord.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, les assurances renouvelées de ma haute estime et de ma haute considération.

LIVINGSTON T. MERCHANT  
The Honorable  
The Secretary of State  
for External Affairs,  
Ottawa.

L'honorable Secrétaire d'Etat  
aux Affaires extérieures  
Ottawa